

## **Projet repenser l'Etat et Plan équilibre 22-26 : pour une action coordonnée et visionnaire !**

Boris Beuret (PDC)

Dans son communiqué du 3 septembre 2019, le Gouvernement présente les contours du projet « repenser l'Etat » avec le slogan : « Le Canton du Jura dessine le service public de demain ».

Selon le message du Gouvernement, « repenser l'Etat », a pour objectif de modifier en profondeur le fonctionnement du canton pour relever les défis organisationnels, technologiques et financiers qui attendent le Jura ces prochaines années. Le projet a pour but de moderniser l'Administration tout en dégagant les économies nécessaires afin de retrouver une marge de manœuvre financière pour développer le Canton du Jura.

Digitalisation de la vie quotidienne, besoins de la population et des entreprises, nouvelles méthodes de travail, mobilité : la société est aujourd'hui en pleine mutation. Il est indispensable que l'Etat en général et l'administration en particulier s'adaptent à cette évolution pour continuer de fournir des prestations de qualité aux citoyen-ne-s.

Le Gouvernement parle dans son message de projet stratégique et de vision d'avenir.

La crise du Covid a certes compliqué les plans du Gouvernement puisque d'importants moyens et de nombreuses ressources ont été accaparées par l'urgence de la situation, il n'en demeure pas moins que l'Etat jurassien doit faire face, dans les prochaines années, à un déficit structurel de quelque 40 millions de francs par an. Le fait que le canton vive sous perfusion des bénéficiaires de la Banque Nationale Suisse (BNS) est en effet inquiétant, surtout si l'on considère que ceux-ci ne suffisent pas à eux seuls pour tenir le cap en période de gros temps tout comme ils ne suffisent pas pour envisager une politique de développement ambitieuse comme se doit de mener notre Etat qui se trouve dans une phase charnière de son développement. Le Gouvernement, en collaboration avec le Parlement, a pris la mesure de la situation financière et a souhaité donner réponse à ce problème en mettant sur pied le « Plan équilibre 22-26 », plan qui doit permettre d'économiser 40 millions de francs par année.

Dans ce contexte, qu'en est-il advenu du projet « repenser l'Etat » pourtant présenté comme stratégique ? A défaut d'informations sur le projet « repenser l'Etat », le Groupe PDC-JDC doit constater que le projet en question a été entretemps et de toute évidence rangé dans un tiroir. On a pu entendre que l'accueil de Moutier dans le Jura allait permettre de questionner d'une certaine manière l'organisation de l'Etat et les processus en son sein. Cela n'est pas plus clair que la destinée du projet « repenser l'Etat ». De mêmes informations évasives circulent autour du « Plan équilibre 22-26 ».

Le groupe PDC-JDC est convaincu, aujourd'hui, que toutes les planètes sont pourtant alignées pour qu'un tel projet ambitieux de réorganisation doive être mené à bien afin que l'Etat jurassien puisse passer un cap déterminant dans son développement.

Il apparaît évident que les efforts fournis dans le cadre du « Plan équilibre 22-26 » doivent être coordonnés de manière concrète et efficace avec le projet « repenser l'Etat » qui doit être réactivé au plus vite, dans une version ambitieuse et non dans une reprise à minima et du reste peu claire.

La structure de l'appareil étatique doit être en adéquation avec les moyens mis à sa disposition, il doit être agile et fonctionner de manière efficace. Ceci sera également à l'avenir une source de motivation supplémentaire et d'attractivité pour les collaborateurs de l'administration cantonale.

**Nous demandons au Gouvernement de répondre aux questions suivantes :**

1. **Le Gouvernement est-il conscient que le canton traverse une période charnière de son développement ? Partage-t-il le point de vue décrit ci-dessus ?**
2. **Tant le « Plan équilibre 22-26 » que l'accueil de Moutier n'ont pas la vocation claire sur l'organisation, les processus et les prestations que représentait le projet « repenser l'Etat ». Comment expliquer dès lors son abandon ou une poursuite du projet a minima sans objectifs clairs et partagés par le Parlement ?**
3. **Le projet « repenser l'Etat » sera-t-il relancé ? Des objectifs et un calendrier seront-ils communiqués à terme ?**
4. **Si le projet « repenser l'Etat » devait être relancé, comment le Gouvernement compte-t-il concrètement le coordonner avec les actions menées dans le cadre du « Plan équilibre 22-26 » et avec l'accueil de Moutier dans le Jura ?**

Boris Beuret (PDC)

### **Co-signataires**

- Bernard Studer (PDC)
- Mathieu Cerf (PDC)
- Serge Beuret (PDC)
- François Monin (PDC)
- Marcel Meyer (PDC)
- Anne Froidevaux (PDC)
- Anne-Lise Chapatte (PDC)
- Stéphane Theurillat (PDC)
- Jacques-André Aubry (PDC)
- Stéphane Babey (PDC)
- Amélie Brahier (PDC)
- Josiane Sudan (PDC)
- Samuel Rohrbach (PDC)
- Magali Voillat (PDC)

Intervention déposée officiellement le 27 avril 2022

### **Documents annexés**